

Questions orales

M. Fox: Le gouvernement a divulgué cet accord au cours de l'enquête, à la suite d'une demande des enquêteurs. Il n'a jamais été question de garder le secret absolu sur cet accord.

DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ENTENTE ENTRE LA GRC ET LE REVENU NATIONAL

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme l'accord de 1972 conclu entre la GRC et le ministre du Revenu national a été divulgué lors de l'enquête Laycraft et que le ministre y a fait allusion ici même, lui ou le ministre du Revenu national serait-il disposé à en déposer copie pour la gouverne de la Chambre?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, peut-être le député n'a-t-il pas reçu copie du communiqué conjoint émis par le ministre du Revenu national et moi-même. Nous avons fait une déclaration publique à laquelle nous avons annexé le texte intégral du mémoire d'entente entre son ministère et le mien. Si la Chambre le désire, j'en déposerai volontiers un exemplaire sur le bureau de la Chambre dans les deux langues officielles.

Des voix: Bravo!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Et tous les documents à l'appui.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE DANS LA RÉGION ATLANTIQUE—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, si le ministre de l'Expansion économique régionale était présent, je lui poserais ma question, mais en son absence, je la poserai au ministre des Finances. Étant donné que le discours du trône ne fait aucune mention de nouvelles mesures pour lutter contre le taux élevé de chômage, surtout dans la région atlantique, le ministre peut-il dire à la Chambre, afin de nous permettre de comprendre l'intervention qu'il fera plus tard au cours du débat sur le discours du trône, s'il est foncièrement d'accord avec le Conseil économique du Canada lorsque ce dernier prétend que les ressources économiques y sont, en fait, sous-utilisées et que des stimulants n'engendreraient pas de pressions inflationnistes démesurées, ou s'il est d'accord avec son prédécesseur qui était d'avis que toute

[M. Fox.]

nouvelle intervention au moyen d'incitations fiscales exercerait de fortes pressions inflationnistes? Comment orientera-t-il ses efforts et ceux du gouvernement contre le chômage qui sévit dans la région de l'Atlantique?

● (1446)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, j'aurai l'occasion de parler de ce problème demain soir à huit heures, alors que je m'adresserai à la Chambre des communes.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE CONFLIT DE RADIO-MUTUEL—LA POSSIBILITÉ D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre du Travail.

Il y a plus de neuf mois que dure le conflit de Radio-Mutuel aux stations de Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec et Montréal, sans qu'on ait réussi à s'entendre de part et d'autre et le refus est apparent de la partie patronale de négocier. Est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre si son ministère a l'intention d'intervenir dans ce conflit?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je signale au député que nous sommes déjà intervenus dans cette affaire. Un médiateur est entré en fonction vendredi dernier et j'espère qu'il pourra régler le conflit.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA RENTRÉE POSSIBLE D'EXIL DES RAVISSEURS DE M. CROSS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Comme le discours du trône fait allusion à certains amendements au Code criminel, le ministre dirait-il à la Chambre et au peuple si le premier ministre du Québec ou toute autre personne a présenté une demande à propos des exilés volontaires qui avaient enlevé M. Cross? Si ces individus veulent revenir au Canada, devront-ils comparaître devant les tribunaux pour qu'on puisse établir leur innocence ou leur culpabilité?

Des voix: Bravo!